

L'actu du jour

Violence : « Les bandes de jeunes ont toujours existé »

En moins d'une semaine, trois adolescents sont morts lors d'affrontements entre bandes. Ce phénomène est-il nouveau ? Les jeunes sont-ils plus violents qu'avant ?



À Bondy, une commune du département de Seine-Saint-Denis, des fleurs et des mots ont été déposés près de l'endroit où Aymen, 15 ans, a été tué par balle vendredi dernier. (© Bertrand Guay / AFP)

Les journaux télévisés, les radios, les journaux ont multiplié les articles et les reportages autour de la mort des trois adolescents tués, entre le 22 et le 26 février. L'enchaînement des événements, sur une période très courte, explique cette **forte émotion**. Mais aussi le fait que **ces jeunes étaient quasiment des enfants** (14 ans pour les deux premiers, dont une fille, et 15 ans pour le troisième). Quant aux agresseurs, beaucoup étaient aussi très jeunes. Et armés. Dans les deux premiers cas au moins, **la rivalité entre bandes** a été la cause des meurtres.

Trouver des solutions à un vieux problème

Ces phénomènes de violence, aussi terribles soient-ils, **ne datent pas d'aujourd'hui** comme l'a expliqué à 1jour1actu, l'historienne Véronique

Blanchard. « *Déjà, au 19^e siècle, de nombreux articles de journaux parlaient des violences entre bandes. Les adolescents en question étaient surnommés les « apaches » du nom de cette tribu indienne redoutée. On disait qu'ils étaient de plus en plus jeunes, de plus en plus violents.*

Pourquoi en parle-t-on ?

Lundi, Emmanuel Macron a annoncé des mesures pour tenter de remédier à la violence entre bandes. Notamment en favorisant l'accès au travail des jeunes de quartiers défavorisés.

Exactement les mêmes adjectifs qu'aujourd'hui ! »

Pour Véronique Blanchard, « *Il est normal de se regrouper quand on est adolescent. C'est comme ça qu'on grandit : on trouve **une seconde famille dans sa bande de copains**. On constate qu'à toutes les époques, cela donne parfois lieu à de la violence. Mais le plus souvent, **ce sont des actes isolés**. Des faits divers.* »

Quoi qu'il en soit, **l'État a le devoir de protéger sa jeunesse**, en particulier celle qui vit dans les quartiers défavorisés les plus exposés à la violence. Aussi, le président Emmanuel Macron a annoncé lundi le développement du **mentorat** : 200 000 jeunes se verront chacun accompagné d'un adulte (« un mentor ») afin de les guider dans leur formation et leur recherche de travail.

Catherine Ganet

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)